

# Formez-vous au CAP Agent vérificateur d'appareils extincteurs



## Pré-requis :

- Mobilité et maîtrise des savoirs de base

## Déroulement :

- Formation à temps plein du 10 octobre 2019 au 15 juin 2020, d'une durée de 583 heures en centre.

## Objectif de la formation :

- Assurer des fonctions de conseil sur l'achat, habilitation à installer et à utiliser les extincteurs d'incendie.
- Intervenir en maintenance préventive, pour procéder à la vérification technique et à l'entretien des appareils, ou en maintenance corrective, pour les remettre en état si nécessaire.
- Obtenir le SSIAP 1

## Financement :

- Formation financée par le Conseil Régional et rémunération en fonction des statuts, également accessible au CPF...

## Réunions d'information :

9 juillet à 14 h

4 septembre à 9 h

19 ou 30 septembre à 14 h

Greta Val de Loire | site du lycée Ampère  
11 rue Jean Bouin – 41100 Vendôme

## Contactez-nous

02 54 55 47 10

[celine.barboux@greta-vdl.fr](mailto:celine.barboux@greta-vdl.fr)

[www.greta-vdl.fr](http://www.greta-vdl.fr)